

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 16 juin 2008 à 19h30 au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents : les conseillers :

Marcel Deneault
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Monsieur le conseiller Hugues Girouard est absent.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

Cette séance est tenue suite à la réquisition de madame Clémence Le May, mairesse et qu'un avis de convocation a été remis de main à main aux personnes concernées, jeudi le 12 juin 2008 entre 12 et 13 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt de la lettre de démission de Marcel Marchand, conseiller au district numéro 2
3. Embauche au poste d'inspecteur municipal
4. Mise à niveau des salaires pour les employés municipaux
5. Période de questions.
6. Clôture de la séance

2008-06-095

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit soit adopté tel que présenté.

Adopté.

Dépôt de la lettre de démission de Marcel Marchand, conseiller au district numéro 2

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de la réception d'une lettre signée par monsieur Marcel Marchand. Par cette lettre, monsieur Marchand fait part de sa démission au poste de conseiller du district numéro 2 à la date effective du dépôt de sa lettre, soit le 6 juin 2008.

La directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller du district numéro 2 depuis le 6 juin 2008.

2008-06-096

Embauche au poste d'inspecteur municipal

Attendu que suite à la démission de monsieur Normand Champagne, la Municipalité a dû lancer un appel de candidature;

Attendu que suite à la réception des curriculum, les membres du conseil ont fait leur choix parmi les candidats potentiels;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Marcel Marchand au poste d'inspecteur municipal pour la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

La Municipalité approuve et signe, avec monsieur Marcel Marchand, une entente définissant les conditions de travail de l'inspecteur municipal joint en annexe et faisant partie de la présente résolution comme si elle était ici au long récitée.

Madame Clémence Le May, mairesse, et la directrice générale, Francine Moreau, sont autorisées à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

La présente résolution abroge, s'il y a lieu, tout autre règlement ou résolution adoptés antérieurement et se rapportant au même sujet.

Adopté.

2008-06-097

Mise à niveau des salaires pour les employés municipaux

Suite à une réévaluation des salaires sur une nouvelle base concernant les compétences de chacun des employés municipaux, les membres du conseil sont d'avis d'effectuer une mise à niveau des salaires.

Attendu que chacun des employés municipaux ont convenu d'une entente avec la Municipalité définissant les nouvelles conditions salariales;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité approuve et signe, avec madame Francine Moreau, madame Pascale Désilets et madame Danielle Bérubé, une entente définissant les conditions salariales considérant les postes occupés par ces employées.

Madame Clémence Le May, mairesse, et la directrice générale, Francine Moreau, sont autorisées à signer les dites ententes pour et au nom de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

Que les trois ententes sont jointes en annexe et font partie de la présente résolution comme si elles étaient ici au long récitées.

La présente résolution abroge, s'il y a lieu, tout autre règlement ou résolution adoptés antérieurement et se rapportant au même sujet.

Adopté.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2008-06-098

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière